

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 2 octobre 2017 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Michel Croteau, maire  
Mme Diane Guérard, conseillère  
M. Claude Lessard, conseiller  
M. Claude Tessier, conseiller  
M. Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTES:**

Mme Vivian Viviers, directrice générale  
Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

**ABSENT:**

M. Clément Gignac, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2017 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Rapport de l'inspectrice municipale
  - a. Suivi dossier clôture ;
6. Rapport de la directrice générale :
  - a. Mise en candidature (22 septembre au 6 octobre) ;
  - b. Formation obligatoire (samedi le 25 novembre 2017) ;
7. Programmation de travaux révisée dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018 ;
8. Achat de bacs semi-enfouis supplémentaires ;
9. Autres sujets :
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

**1- Ouverture de la séance**

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h00.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### 2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu d'ajouter l'item suivant au point 9 :

- Niveau du lac.

**CA-088-2017 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté avec l'ajout mentionné ci-dessus.**

**ADOPTÉ**

### 3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2017

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 21 août 2017.

**CA-089-2017 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 septembre 2017 est adopté tel que déposé.**

**ADOPTÉ**

### 4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants et mentionne qu'elle n'a pu préparer la conciliation bancaire à cause de la date de la rencontre. Elle la déposera à la séance de novembre prochain.

- Liste des comptes payés pour le mois de septembre 2017 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de septembre 2017.

**CA-090-2017 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de septembre 2017 sont adoptés tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

### 5.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Roxane Ouellet dépose aux membres du conseil son rapport mensuel pour le mois de septembre 2017. Treize permis et certificats ont été émis en septembre pour une valeur de 529 050 \$.

**CA-091-2017 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport mensuel de septembre 2017 tel que déposé.**

**ADOPTÉ**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### a) Suivi dossier clôture

Mme Ouellet explique le dossier aux nouveaux membres du Conseil. D'autres vérifications seront faites et les règlements seront modifiés concernant les lumières et les clôtures. Il faut réglementer les règles d'éclairage, la luminosité et l'emplacement des lumières de même que la hauteur des lampadaires et les ampoules DEL.

### 6.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers rappelle aux membres du conseil qu'il y aura une formation obligatoire pour tous les élus et les directeurs généraux de la MRC de la Jacques-Cartier, le 25 novembre 2017 de 8h00 à 17h00 au Centre communautaire de St-Gabriel-de-Valcartier. Le détail leur sera transmis dès réception. Elle rappelle également qu'il y aura prise de photos donc de porter une tenue appropriée.

**CA-092-2017 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.**

**ADOPTÉ**

### 7.- Programmation de travaux révisée dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018

Mme Viviers mentionne que la programmation est prête mais qu'elle doit indiquer l'emplacement du futur Hôtel de Ville ainsi que le montant prévu. Il est convenu d'indiquer les deux numéros de lots du Club nautique St-Louis ainsi qu'un montant d'environ 600 000 \$.

### 8. Achat de bacs semi-enfouis supplémentaires

M. Jacques Tessier mentionne que des soumissions ont été demandées pour l'acquisition de bacs supplémentaires soit deux pour les déchets et deux pour le recyclage. Le coût des bacs est de 22 805,29 \$ incluant les taxes et la livraison et 16 608,14 pour l'installation par Raymond Robitaille Excavation.

**CA-093-2017 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à la directrice générale de procéder à l'achat de quatre (4) bacs semi-enfouis de la firme Durabac pour un montant de 22 805,29 \$.**

**CA-094-2017 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à la firme Raymond Robitaille Excavation pour procéder à l'installation desdits bacs semi-enfouis suivant la soumission déposée au montant de 16 608,14 \$.**

**ADOPTÉ**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### 9.- Autres sujets :

**Niveau du lac :** On demande s'il n'y aurait pas possibilité de faire changer la date pour la baisse du niveau du lac car il y a encore de belles journées en septembre et on ne peut en profiter dû au fait que nous devons sortir les bateaux très tôt. Il est convenu qu'une lettre soit adressée au Domaine Hydrique pour les sensibiliser aux changements climatiques et leur demander de reporter la date au début octobre si possible.

### 13- Période de questions

Aucune question.

### 14.- Levée de la séance

Le Maire en profite pour remercier les deux conseillers sortant soit Mme Diane Guérard et M. Claude Lessard pour leur excellent travail et l'intérêt manifesté tout au cours de leur mandat.

La séance est levée à 20h10.

**CA-095-2017 Sur proposition de M. Claude Lessard, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h10.**

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

---

**Michel Croteau**  
Maire